

**Objet : Prêt de matériel communal et gestion de la vaisselle dans les salles communales louées**

Mme le Maire rappelle la nécessité d'apporter un cadrage concernant le prêt de matériel mais également la gestion de la vaisselle mise à disposition lors de la location des salles communales notamment en cas de détérioration, de casse ou de perte.

**I - Prêt de matériel aux Lambrésiens et au personnel**

La ville offre la possibilité aux Lambresiens de louer du matériel communal (tables et chaises) pour les aider à organiser leurs événements privés. Le matériel est retiré et rapporté par les emprunteurs directement aux ateliers municipaux.

Les tarifs de location du matériel ont été établis comme suit depuis mars 2015 :

- 6 € la table rectangulaire 8 personnes,
- 2 € la chaise

Caution : 50 € restituée au retour du matériel.

Le personnel communal qui empruntera des tables ou chaises devra s'acquitter du paiement de la caution, restituée au retour du matériel.

**I – Prêt de matériel aux locataires des salles des fêtes**

Les locataires des salles des fêtes peuvent, sur demande expresse, louer des tables rondes de 8 personnes : 7 € l'unité.

Caution : celle appliquée dans le règlement de location des salles.

**III - Matériel perdu ou détérioré :**

Par ailleurs, il est proposé de fixer comme suit la facturation du matériel perdu ou cassé après toute location d'une salle communale :

<b>DESIGNATION</b>	<b>Tarifs en € A l'unité</b>
Verres	2
Assiettes « Lugano »	3
Tasses à café	2
Sucrier	5
Bol à soupe Pyrex	2
Couverts	1
Saucière chromée	5
Saladier chromé	5
Broc inox	10

Petite louche chromée	3
Légumier chromé	10
Plat hors-d'œuvre chromé	10
Corbeille à pain inox	5
Doseur boule (2cl)	3
Doseur boule (4cl)	5
Petit fouet	6
Spatule en bois	4
Couteau éplucheur	2
Couteau Victoria	2
Grand couteau à viande	20
Ouvre-boîtes	5
Petit chinois	10
Grand chinois	15
Grande fourchette	11
Petite écumoire	6
Petite passoire	45
Grande passoire	60
Tire-bouchons	5
Ouvre-bouteilles	5
Petite planche à découper	18
Grande planche à découper	23
Plateaux	6
Grande essoreuse à salade	140
Petite essoreuse à salade	40
Combiné sel-poivre-moutarde	4
Petite casserole (2,3 litres)	15
Grande casserole (3,1 litres)	20
Petit faitout (20 litres)	70
Grand faitout (31 litres)	90
Petit plat au four	20
Grand plat au four	35
Grande louche	15
Écumoire à frites	17

Grande écumoire	10
Marmite (50 litres)	100
Marmite (34 litres)	80
Percolateur (5 litres)	200
Plat Inox (moyens)	5
Plat Inox ronds	5
Pelle à tarte	3
Plat à tarte	10
Carafe (50 cl)	10
Seau à champagne	20
Verseuse cafetière	10

#### **IV- Matériel sortant des prêts**

Le matériel suivant ne sera plus ouvert au prêt :

-Les kanopis/ tonnelles/tentes : ni aux extérieurs, ni agents, ni associations (pour ces dernières, le prêt sera à discrétion de Mme le Maire notamment pour l'EHPAD ou le béguinage de la commune)

-Les tables rondes : elles resteront uniquement réservées aux festivités de la commune

-Mange-debout : utilisation uniquement pour les manifestations communales

#### **V- Autre prêt avec caution**

L'ensemble du matériel de sono et le matériel de projection prêtés feront l'objet du dépôt d'une caution de 50.00 €

Les organismes qui par leur statut ne peuvent pas verser la caution, s'engageront à prendre en charge tous frais de réparation ou de remplacement du matériel, en cas de panne à la suite d'une utilisation non adaptée ou de détérioration.